

COMMISSION DES ARBITRES

Permanence du mardi 12 JANVIER 2021

Président : SABATINO Joseph

Messagerie de la CDA : arbitres@isere.fff.fr

Permettez-moi tout d'abord, au nom de la CDA et de ses membres , de vous souhaiter une meilleure année que la précédente mais surtout une très bonne santé, l'avoir et la conserver, pour vous et votre entourage.

La saison est compliquée bien au-delà du football qui n'est pas l'élément le plus important de notre quotidien, mais il nous faut toujours espérer aller de l'avant chaque jour y compris pour notre passion.

Malgré la morosité ambiante, il nous faut espérer et être prêts pour une reprise même si nous n'en connaissons pas la date exacte entre février et mars. Nous savons pertinemment que ce je vais vous annoncer peut être remis en question d'un jour à l'autre mais dans ce cas ça ne serait que reporté un peu plus tard si les décisions gouvernementales et la situation sanitaire l'exigent.

Nous avons attendu les dernières directives pour vous informer.

NOTE AUX ARBITRES

- **Tous les arbitres doivent avoir fait une échographie cardiaque durant la saison 2020-2021 pour pouvoir arbitrer la saison suivante. Nous comptons sur votre bonne compréhension.**
- **Les arbitres intéressés par le tutorat des jeunes arbitres (5 passages obligatoires) sont priés de se manifester par mail à l'attention de la CDA.**

**La CDA demande aux arbitres D1 et D2 qui doivent faire 2 contrôles jeunes de tutorer, donc 5 accompagnements avec les arbitres débutants pour améliorer leur intégration, merci de prendre contact pour les intéressés avec les responsables tutorats pour les modalités : MM. AKYUREK M – YUKSEL F.
Candidatures reçues : Destras Patrick – Saint Fort Robert -**

- **Tous les arbitres doivent faire un rapport disciplinaire suites à des sanctions infligées par cartons rouges ou incidents d'après matchs lors de leurs rencontres sur MyFFF, amende de 30€ si cela n'est pas fait (voir dernier comité directeur du district).**
- **Tout rapport disciplinaire doit être fait sur le document MyFFF, si fait sur document non conforme, amende de 10€ (voir dernier comité directeur du district).**

- **1ère Formation initiale en arbitrage**, sur la formation du mois d'octobre, il n'y a eu que 2 samedis effectués suite à l'arrêt dû à la pandémie.

La reprise de cette formation est prévue le samedi 30 janvier 2021 et la formation administrative le samedi suivant au district de l'Isère de Football.

- **2ème formation initiale en arbitrage :**

Prévue les 09//16/23/ janvier 2021 est reportée 06/13/20 MARS 2021.

- **CAP LIGUE du 30 janvier 2021 à Lyon Tola Vologe**

Suite à une réunion en Visio avec la ligue, les candidats adultes doivent être de catégorie D1 ou D2 ou avoir un potentiel confirmé par la CDA et doivent avoir fait au minimum 5 matchs en catégorie D1 de District pour être inscrit à cette formation, 3 candidatures possibles cette saison en R3 pour notre district. Aucune contrainte particulière pour les Jeunes JAD.

Le responsable de la formation est M. METE Orhan. Les modalités de formation vous seront transmises avec les dates et lieux des réunions si possible, en vue d'un examen programmé le 30 janvier 2021 à la Ligue.

Candidatures reçues :

CELIK Mourad – CRESPO Florian – HAGLI Georges - GHANDOUR Lucas - AKSOY Emre – KHIAL Amenay - NDUMBU OLIMO Dieu Merci – GIANOGLIO Mickael – CAMBIONE Maxime-

La formation sera effectuée par tous les candidats en vue de l'examen de janvier ou les suivants.

- **STAGE DE RATTRAPAGE DES ARBITRES**

Le stage des tests physiques de rattrapage des arbitres aura lieu le 23 janvier 2021 de 8h00 à 12h30 au stade de Moirans :

Annexe du stade Collette Besson, route de Bethanies, 38430 Moirans.

Horaires :

- De 8h00 à 10h00 catégories D1-D2 - AA - JEUNES
- De 10h00 à 12h00 catégories D3 - D4 - D5.

ARBITRES D1		
BOUZOUZOU	HAZID	D1
DJOUDEUR	MOURAD	D1
GIROUD	RAPHAEL	D1
NASRI	RIAD	D1
ARBITRES D2		
AINOUCHE	MOURAD	D2
BOUTALEB	MOHAMED	D2
CROUZET	FREDERIC	D2

DJEGHDIR	MEHDI	D2
DURSun	AYHAN	D2
HAGLI	GEORGES	D2
YUKSEL	FERDINAND	D2
ARBITRES D3		
BONNAIRE	VALENTIN	D3
BRIOUA	NOUREDDINE	D3
CHELLOUG	SOFIAN	D3
FERKANE	AHMED	D3
GUIGON	FLORIAN	D3
JALLAMION	OLIVIER	D3
LEROUX	STEVE	D3
SMACCHIA	FABRICE	D3
VERNOTTE	ARNAUD	D3
ARBITRES D4		
ABBOU	KARIM	D4
AZIB	ADAM	D4
AZIB	YOUSRI	D4
BARBIER	KELLER	D4
BEN FREDJ	ROUCHDI	D4
BOUNOUARA	DOUADI	D4
BOUZIDI	AZZEDDINE	D4
DARTOIS	VINCENT	D4
DESTRAS	PATRICK	D4
DUFOUR	JOEL	D4
GHANDOUR	LUCAS	D4
GZADRI	MEJDI	D4
SENOUSSI	TAHAR	D4
THOMET	JEAN	D4
TRICOT	VICTOR	D4
ARBITRES D5		
ARAUJO DA SILVA	MANUEL	D5
GUFFROY	PAUL	D5
HERIVault	ALEXIS	D5
HYSENJ	AMIR	D5
REBAYA	MOHAMED	D5
TALHI	ALI	D5
VAZ	EDOUARD	D5
ARBITRES ASSISTANTS		
FIARD	ERIC	ASSISTANT D1
MAURIES	PIERRE	ASSISTANT D1

MERIMI	BENYOUBKA	ASSISTANT D1
NAVARRO	THIERRY	ASSISTANT D1
OLIMO NDUMBU	DIEU MERCI	ASSISTANT D1
SULEK	ALI	ASSISTANT D1
TOUBAL	LASSAN	ASSISTANT D1
ARBITRE FUTSAL		
SEMCHAOUI	MEHDI	DISTRICT FUTSAL
DISTRICT JAD		
BESSEYAY	KYLYANN	DISTRICT JAD
BOUKHALFA	ABDALLAH	DISTRICT JAD
CECEN	MEHMETHAN	DISTRICT JAD
DAMS	IHEB	DISTRICT JAD
DUTOUR	LEANE	DISTRICT JAD
LOURACIA	YENDI	DISTRICT JAD
MIMOUN	AMAR	DISTRICT JAD
MONNIN	VIVIEN	DISTRICT JAD
QUIAN FERRERO	ROMAIN	DISTRICT JAD
SAHIM	BUNYAMIN	DISTRICT JAD
DISTRICT JEUNE STAGIAIRE		
BOUAZIZ	WAIL	JEUNE STAGIAIRE
CHERKAOUI EL BARAKA	AKRAM	JEUNE STAGIAIRE
OUADA	CELIA	JEUNE STAGIAIRE
SEYREK	ERAY	JEUNE STAGIAIRE
TURC	KYLLIAN	JEUNE STAGIAIRE
TURHAN	SAFAK	JEUNE STAGIAIRE

Si vous êtes concernés et pas sur le listing ci-dessus merci de contacter M. Joseph SABATINO.

NOTE AUX CLUBS

Pour les changements d'horaire ou de modification liée à la COVID, les clubs doivent informer impérativement les officiels (arbitres, délégués, contrôleurs) 48h à l'avance.

- **DESIGNATIONS MULTIPLES** : les désignateurs sont tenus de respecter le règlement fédéral médical en vigueur (voir ci-dessous).

Double arbitrage :

Un arbitre peut :

- effectuer deux arbitrages répartis sur deux jours consécutifs (*que ce soit comme arbitre central ou arbitre assistant*)
- être assistant à deux reprises le même jour
- être central et assistant le même jour

Un arbitre ne peut effectuer :

- consécutivement un arbitrage central et une touche deux jours de suite
- des arbitrages successifs (*ex: samedi après midi, dimanche matin et dimanche après midi*)
- deux fois un arbitrage central le même jour

Arbitre joueur

Un arbitre peut continuer à pratiquer le football en tant que joueur tout en respectant le statut de l'arbitrage, Titre1, article 6.

La pratique de l'arbitrage impose d'effectuer l'examen médical prévu pour les arbitres.

Précision importante :

Dans tous les cas, la possibilité d'arbitrer relève, après avis médical, de la compétence de la Commission Départementale d'Arbitrage (CDA).

COORDONNEES DESIGNATEURS ADULTES – JEUNES :

Pour tout contact avec les désignateurs, merci de prendre en compte les renseignements suivants :

Catégorie	NOM Prénom	Email	Téléphone
D1-D2-AA District & Ligue	FARKAS Léo	designation.isere@gmail.com	07.85.98.74.44
D3-D4-D5 & Féminines (District & Ligue)	NASRI Riad	designation2.isere@gmail.com	06.17.14.62.03
Jeunes Ligue & U20 District	GUIRADO-PATRICO Nathan	designateur-U20-38@outlook.fr	06.68.68.31.61
Jeunes U17 District	CUSANNO Stéphane	designateursjeunesarbitres38@hotmail.com	06.46.41.36.44
Jeune U15 District	YUKSEL Ferdinand	designateur.U15.38@gmail.com	07.67.83.99.47
Foot Entreprises	AKYUREK Mustapha	Mustaky38@yahoo.fr	06.58.92.79.30
Futsal	GUIGON Florian	Clarisse.guigon@orange.fr	06.03.90.02.44

RAPPEL : Suite à la mise en place d'un logiciel informatique concernant les désignations, il est impératif de saisir **vos indisponibilités sur MyFFF 3 semaines avant la date.**

**Joseph SABATINO,
Président**

**ATTENTION
L'ARBITRE, SI TU Y TOUCHES
T'ES SUR LA TOUCHE
LA FRAPPE C'EST DANS LE BALLON**

La loi du 23 octobre 2006 stipule que les arbitres sont considérés comme chargés d'une mission de service public, et les atteintes dont ils peuvent être victimes dans l'exercice ou à l'occasion de l'exercice de leur mission seront désormais réprimées par des peines aggravées, lourdes amendes et peines de prison ferme prévues par le code pénal.